



**MAIRIE DE THERVAY  
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DELIBERATION N° 2023-04-01**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

**PRESENTS** : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

**Secrétaire de séance** : Maryline MAHAMDI.

Convocation du 29/03/23 (affichée le 29/03/23).

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022**

M. le Maire expose au conseil municipal les résultats du compte de gestion de l'exercice 2022 tels qu'ils ont été arrêtés par le Service de Gestion Comptable de DOLE et qui laissent apparaître un déficit d'investissement de 117.463,42 € et un excédent de fonctionnement de 619.561,11 € soit un excédent global de 502.097,69 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal - à l'unanimité – décide d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2022.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Stéphane ECARNOT

